



Niveau 3

CAPA

MÉTIRS DE L'AGRICULTURE : SUPPORT RUMINANTS

Voies de formation

- ☒ Apprentissage
- ☐ Formation professionnelle
- ☒ VAE

Métiers visés

- Ouvrier d'élevage
- Ouvrier de CUMA
- Ouvrier de groupement d'employeur

Contenu de la formation

Il assure des activités liées à la conduite d'un ou plusieurs élevages : l'alimentation, le suivi de la reproduction et de l'état sanitaire ainsi que les interventions qui s'y rapportent. En élevage laitier bovin, il est amené à réaliser la traite deux fois par jour. Il connaît le comportement des animaux et sait réagir en cas de nécessité.

Il assure également des activités liées à la conduite de productions végétales en vue de l'alimentation du bétail. Il est en capacité d'utiliser les différents équipements nécessaires aux travaux de culture et de récolte des céréales et fourrages.

Modalités et moyens pédagogiques

- Supports de formation
- Salles de cours et informatique
- Ateliers
- Pratiques professionnelles sur site ou en extérieur
- Visites d'entreprises
- Réunions techniques professionnelles
- Interventions de partenaires professionnels

Délais d'accès à l'action

1 session par an

Déroulement de la formation

	En apprentissage
Prérequis	Être âgé de 16 à 29 ans Pas de limite d'âge pour une personne reconnue travailleur handicapé
Conditions d'admission	Avoir un maître d'apprentissage Satisfaire à un entretien individuel de positionnement
Durée de la formation	2 ans soit 910h en centre, reste du temps en entreprise

Objectifs

- Préparer son travail dans le cadre des consignes reçues
- Présenter les composantes et le fonctionnement du processus de production
- Réaliser les opérations liées à la conduite de l'élevage
- Participer à la conduite des cultures pour l'alimentation des animaux
- Réaliser des travaux liés à l'entretien des matériels, équipements, installations et bâtiments

À savoir

L'apprenant peut bénéficier d'un financement et d'une rémunération selon son statut.

Modalités du parcours de formation / Validation de blocs de compétences

- 7 Unités Capitalisables Nationales

Chaque UC correspond à un bloc de compétences. Diplôme obtenu sous réserve de l'obtention de la totalité des Unités Capitalisables. Possibilité de valider de 1 à plusieurs UC.

Selon votre situation, s'informer directement auprès de notre équipe.

Évaluation

Tout au long de la formation sous forme de pratiques explicitées et d'entretien d'explicitation

Poursuite de formation

BP Responsable d'Entreprise Agricole

En savoir plus. Consulter nos indicateurs de performances directement sur notre site web.

FORMATION N° 38855- 31/12/2028 - MASA

CONTACT

CAMPUS AGRO ENVIRONNEMENTAL DE SAINT-LAURENT

27 rue du Muguet, 08090 SAINT-LAURENT
03 24 33 72 27 • cfa.charleville@educagri.fr
ou cfppa.charleville@educagri.fr



www.campus-saintlaurent.fr

campus agro environnemental de Saint-Laurent

campus_saint_laurent

Site accessible aux personnes en situation de handicap